COMITÉ INDRE ET LOIRE

Règlement Championnat par équipes ORANGE
9 ans (2015 et après)
Phase Départementale sous forme de plateau : 1 club recevant 2 ou 3 équipes
Samedi 30 mars/ Samedi 13 avril

Il y a 14 équipes inscrites au championnat par équipes ORANGE : voici l'organisation retenue.

Il y a 4 divisions mais toutes les équipes peuvent finir 1ére peut importe la division.
La 1ére journée se déroulera le samedi 30 mars obligatoirement avec impossibilité de reporter la rencontre.
Cela se déroulera sous forme de plateau et l'équipe en gras et grisée dans chaque division recevra toutes les autres équipes.
Pour la division 1 et 2 : il y a 4 équipes : cela se fera sous forme de tableau avec demi-finale puis finale et petite finale.
Organisation avec 2 terrains : début des demi-finales sur 1 terrain chacune puis finale et petite finale sur 1 terrain chacune.
Pour la divisions 3 et 4 : il y 3 équipes donc 3 rencontres : l'ordre des matchs est noté ci-dessous.

DIVISION 1	DIVISION 2	DIVISION 3	DIVISION 4
SKIN UP 1	**TCJ 1**	**CHAMBRAY 1**	**BALLAN 2**
LA RICHE 1	LA RICHE 2	ATGT1	CHAMBRAY 2
ST PIERRE 1	MONTS 1	ST AVERTIN 1	SKIN UP 2
BALLAN 1	TCT 1	Ordre des matchs 14h00 : Chambray1/ ATGT1 15h30 : ATGT1/St AVERTIN 17h00 :Chambray1 /StAvertin1	Ordre des matchs 14h00:BALLAN 2/ CHAMBRAY 2 15h30 :CHAMBRAY 2/SKIN UP2 17h00 : BALLAN2 /SKINUP 2
Pour ces 2 divisions, il faudra me communiquer la feuille de match de la PETITE FINALE car il n'est pas possible de la rentrer sur la gestion sportive			

La phase suivante se déroulera samedi 13 avril :

Les 4 premiers se retrouveront dans la même division
Les 4 deuxièmes se retrouveront dans la même division
Les 3èmes et 4èmes se retrouveront en division 3 et 4

1- Le règlement FFT s'applique avec **NO LET au service**.
2- **Composition des équipes : 2 joueurs ou plus, possibilité d'équipes mixtes ou féminines.**

3- Rencontre : **2 simples et un double**.

4- **ATTENTION : Simples ET doubles : FORMAT 6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeux décisif à 3/3, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service.**

5- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs.

Une équipe sera qualifiée pour représenter le département lors de la phase régionale qui se déroulera le mercredi 12 juin 2024 à la Ligue du Centre Val de Loire à Blois.
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour la Commission des Jeunes, Marc HINDY : marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 35 41 15